

Réf: Dossier N° : 46735

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ALEPH ARCHITECTURE »

**Siège social : ABIDJAN - TREICHVILLE Rue des Selliers ancien Samela,
05 BP 1753 ABJ 05**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 13 Fév. 2018 reçus par Me KOUASSI Loukou Bertin, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 08 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ALEPH ARCHITECTURE » .

Objet: Etude architecturales ; Conception de plans ; Réalisation de bâtiments ; Recherche de financement ; Recherche de terrains ; Promotion immobilière ; Aménagement foncier ; Etudes d'aménagement. La prise de participation dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ou ayant un objet similaire. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation et au développement des affaires de la société ou pouvant être rattachées directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - TREICHVILLE Rue des Selliers ancien Samela,
05 BP 1753 ABJ 05**

GERANT: Monsieur BLAI SERI.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-06455 du 08/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°6501 du 08/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

